

Toulouse, 23 mars 2015

Madame, Monsieur,

Notre Association (ARTELA) regroupe deux cents professeurs de lettres classiques de la grande Académie de Toulouse (Université, Lycées, Collèges). Elle fait partie d'une Coordination Nationale (CNARELA) qui réunit toutes les Académies et dont le réseau s'étend à la majorité des établissements du second degré. Notre opinion peut être considérée comme parfaitement représentative de celle de la grande majorité des enseignants concernés. Le hasard du calendrier fait que notre C.A., réuni le 21 mars, a examiné en urgence, parmi les premiers, les textes décrivant le projet de réforme des collèges, dans le plus grand détail.

Notre jugement sur ce projet est catégorique : sous couvert de démocratie, le projet constitue la plus grande tentative d'affaiblissement des enseignements de langues anciennes et il risque d'aboutir à leur disparition à assez court terme en collège, puis en lycée et en faculté. Comme vous le savez, il est prévu que 20% des enseignements du collège deviendraient des blocs pluridisciplinaires, organisés par chaque établissement séparément, sur un thème choisi par l'établissement, par unités semestrielles. Les conséquences sont bien évidentes : affaiblissement des horaires des enseignements disciplinaires, discontinuité et saupoudrage, dissolution de la chronologie, concurrence entre les disciplines dressant les enseignants les uns contre les autres sous prétexte de les faire collaborer, zapping permanent, plus d'évaluation sérieuse, affaiblissement du cadre national. L'enseignement du latin entrerait **entièrement** dans ce système. Par conséquent, l'enseignement de la *langue*, qui exige persévérance et continuité, et l'enseignement de la *culture*, qui demande du temps, disparaîtraient presque immédiatement, destinés à être remplacés par un enseignement "civilisationnel", tronçonné, parcellaire, à éclipse, selon les choix de chaque établissement, sans continuité de la 5<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>, partout différent et souvent confié à des non spécialistes. Une telle entreprise constituerait un massacre vraiment sans précédent d'un enseignement qui est aujourd'hui apprécié pour sa solidité, au milieu de la déroute générale du collège, et qui, pour cette raison, est choisi par 20% des collégiens et par leurs parents. Ceci, pour le latin. Car du grec, la langue de sciences, des philosophes et de la critique, enseigné partout en France depuis la Renaissance, il n'est même plus question, pas une seule fois.

Nous avons connu assez récemment en collège un projet "interdisciplinaire" du même genre, les « Itinéraires de découverte » (IDD) : ponction d'heures aux disciplines pour un enseignement commun (exemple qui n'est pas caricatural : « Le chat chez Baudelaire, en zoologie et chez les anciens Égyptiens »). Cette réforme, défendue avec acharnement par le ministre d'alors au nom de l'interdisciplinarité, a duré quelques années, avant de tomber complètement dans l'oubli. Mais les heures ponctionnées aux disciplines ne leur ont jamais été rendues. Il est bien probable que la "nouvelle" réforme fera long feu à peu près de la même façon. Mais cette fois, sa fin dès à présent prévisible signifiera à assez court terme l'éradication pure et simple des langues anciennes de l'enseignement français.

Notre protestation n'est pas corporatiste. Nous avons la faiblesse de croire que c'est le caractère historique et critique de l'enseignement français qui, constituant une sorte d'exception, explique le soulèvement citoyen du 11 janvier 2015. Nos disciplines en sont une composante, et nous, en tant qu'enseignants de lettres classiques de collèges et lycées, enseignons Voltaire en même temps que la naissance de la démocratie en Grèce. Des bricolages improvisés ne peuvent pas remplacer ce travail patient et efficace. C'est prendre une lourde responsabilité que d'affaiblir des enseignements patrimoniaux, à caractère historique et critique, toujours bien vivants et vigoureusement modernisés.

Pour le Bureau de l'ARTELA-CNARELA,  
la co-présidente, Hélène Frangoulis,  
le vice-président, Jean-Claude Carrière  
(Université de Toulouse-Jean Jaurès)